

*L'équipe ERC SOGIP a le plaisir de vous inviter au séminaire mensuel*  
**PERSPECTIVES COMPARATIVES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES - 2015-2016**

Coordonné par **Irène Bellier**, Directrice de Recherche au CNRS, IIAC/LAIOS-SOGIP et **Verónica González-González**, post-doctorante SOGIP (IIAC/LAIOS)

**Jeudi 10 décembre 2015, de 9h à 14h, EHESS,  
EHESS, Salle du Conseil A, R-1, 190 av de France, 75013 Paris**



**Table ronde 1 : Impacts des changements climatiques sur les communautés et les droits**

**Table ronde 2 : Les propositions des peuples autochtones dans les négociations COP 21**

Avec traduction

**Présentation :**

L'ONU a adopté en 1992 la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cet instrument juridique non contraignant est surveillé par la Conférence des parties (COP selon son sigle en anglais), un organe où tous les Etats membres signataires sont représentés. La COP est aussi responsable de la prise des décisions pour la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, l'instrument contraignant sur le changement climatique adopté en 1997. Basée à Bonn, elle se réunit annuellement pour évaluer les effets des mesures prises par les Etats et le progrès dans le domaine du changement climatique. Cette année la COP se réunit pour la 21<sup>ème</sup> fois, à Paris, ce qui donne au gouvernement français l'occasion de jouer un rôle majeur dans l'avancement des négociations.

Les peuples autochtones constituent l'un des groupes de la société civile qui participe très activement aux négociations sur le changement climatique. A cette fin, ils ont établi le Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques (*International Indigenous Peoples Forum on Climate Change*,

IIPFCC), lequel permet aux ONG autochtones d'être observatrices de ce processus et de présenter leurs idées. Ce forum cherche à défendre les droits des peuples autochtones, l'un des secteurs de la population mondiale les plus touchés par le changement climatique. La participation des peuples autochtones dans les négociations sur le changement climatique leur permet de combattre la disparité épistémologique qui pèse sur les « savoirs traditionnels » qu'ils possèdent et qu'ils souhaitent voir reconnus par la communauté internationale en tant que contributions fondamentales pour l'atténuation des changements climatiques, pour la prévision du temps dans l'incertitude climatologique et pour l'adaptation aux phénomènes climatiques auxquels fait aujourd'hui face toute la planète. Les peuples autochtones sont particulièrement impliqués par les projets et actions entreprises pour modérer le changement climatique, tels que ceux consacrés à la conservation des forêts et le REDD + (*Reduced Emissions from Deforestation and Forest Degradation*). Dans le cadre du séminaire *Perspectives comparatives sur les droits des peuples autochtones*, nous organisons à l'EHESS une table ronde qui permettra de connaître les points de vue experts de délégués autochtones participant à la COP 21. Originaires de l'une des 7 régions autochtones identifiées par l'Instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones, parlant pour les secteurs représentatifs des questions autochtones, ces délégués présenteront les problématiques auxquelles leurs communautés font face dans le contexte du changement climatique, et de quelle manière le phénomène impacte la réalisation de leurs droits. Il sera l'occasion d'analyser les enjeux que portent les peuples autochtones dans les négociations de la COP 21.

#### **Intervenants (par ordre alphabétique) :**

**Joan Carling**, Secrétaire Générale de l'Asian Indigenous Peoples Pact, membre expert au forum permanent des questions autochtones à l'ONU, membre de l'International Indigenous Peoples Forum for Climate Change (IIPFCC)/ Global Steering Committee (GSC), déléguée autochtone pour la COP 21 région autochtone d'Asie

**Berlin Diques Jiribati**, du peuple autochtone Ashaninka, délégué autochtone à la COP 21, région autochtone d'Amérique centrale, Amérique du sud et Caraïbes

**Marishori Najashi Samaniego**, du peuple autochtone Ashaninka, délégué autochtone à la COP 21, région autochtone d'Amérique centrale, Amérique du sud et Caraïbes

**Jorge Fugararo**, Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA), IIPFCC/ GSC, délégué autochtone à la COP 21, région autochtone d'Amérique centrale, Amérique du sud et Caraïbes

**Tom BK Goldtooth**, Indigenous Environmental Network, délégué autochtone à la COP 21, région autochtone d'Amérique du Nord ; membre actif du International Indigenous Peoples Forum for climate change (IIPFCC) depuis 1998

**Rosalee Gonzalez**, Co-coordinatrice du Réseau continental de femmes autochtones des Amériques, région du Nord, déléguée autochtone pour la COP 21

**Paul Gorrie**, SEED, délégué de la jeunesse autochtone pour la COP 21, région autochtone Pacifique

**Pacifique Mukumba**, Centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minorités vulnérables, délégué autochtone à la COP 21, région autochtone d'Afrique

**Rodion Sulyandziga**, Center for Support of Indigenous Peoples of the North ; délégué autochtone à la COP 21, région autochtone Europe centrale et orientale, Fédération de Russie, Asie centrale et Transcaucasie ; co-président du International IIPFCC/Global Steering Committee

**Cathy Towtongie**, President of Nunavut Tunngavik Incorporation, Inuit Circumpolar Council, délégué autochtone à la COP 21, région autochtone de l'Arctique

## L'ORGANISATION DU SEMINAIRE

Notre séminaire est fréquenté habituellement par un public d'approximativement 40 personnes : étudiants (master), doctorants, chercheurs, enseignants et professionnels du développement. La traduction sera assurée grâce à nos étudiants. Dans le contexte de la COP21, l'annonce du séminaire sera largement diffusée.

Considérant la participation exceptionnelle de tant de représentants des peuples autochtones à la COP21, le séminaire sera organisé autour de deux tables rondes afin d'assurer la meilleure distribution des temps de parole entre les orateurs. Chaque participant aura entre 10 et 15 minutes pour sa présentation, selon que nous pourrions assurer une traduction simultanée ou consécutive aux prises de parole. Une session de 30 minutes pour les questions/réponses et commentaires du public sera ouverte.

### 8:30 : accueil et café

De 9h00 à 11h20,

### Impacts des changements climatiques sur les communautés et les droits

Après une courte introduction, nous écouterons l'expérience autochtone du changement climatique dans les différentes communautés et régions. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux principaux défis que soulèvent ces changements en lien avec l'application des droits des peuples autochtones.

### 11h20 -11h35 PAUSE CAFE

11h40 to 14h00

### Les propositions des peuples autochtones dans les négociations COP 21

Nous nous intéresserons à l'expérience des délégations autochtones au sein des négociations onusiennes sur le changement climatique. Leur présentation sera organisée autour de deux questions : comment la COP peut être utile à leurs communautés ? Quelles difficultés ont-elles rencontrées en s'engageant dans les mécanismes liés au changement climatique ?

### Résultats scientifiques

SOGIP conserve les enregistrements audio (et parfois vidéo) des événements scientifiques organisés. Ces documents constituent une partie des archives internes du projet et ne sont pas diffusés. Sur la base des enregistrements du séminaire Peuples autochtones et COP21, nous publierons un résumé des tables rondes sur notre site internet de façon à diffuser les activités dans lesquelles nous sommes engagés.

